



## 1- C'EST QUOI CE DOCUMENT ?

*C'est le plan de développement de notre commune. Toutes les filles et fils de cette commune ont mis leurs mains dans la préparation de ce plan. Les agriculteurs, artisans, commerçants, transporteurs, fonctionnaires, conseillers, Maire, chefs quartiers et villages, etc. se sont retrouvés dans les réunions de villages, d'arrondissements et au niveau de la commune pour dire les problèmes de notre commune et les actions à mener par chacun de nous. Même les fils et filles vivant hors de la commune ont été appelés. Nous avons reçu l'aide des techniciens du FIDESPRA pour ce plan. Ainsi ce plan est notre document à nous tous et rassemble tous les problèmes et toutes les actions qui vont faire évoluer, développer notre commune.*

## 2 - QUELS SONT LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE ?

*Les problèmes qui empêchent que notre commune aille de l'avant sont nombreux. Il y a :*

- *la diminution d'année en année des récoltes de chaque culture,*
- *nos terres agricoles sont pauvres,*
- *nos jeunes ne trouvent plus de terres pour cultiver avec l'installation des grandes fermes,*
- *pas assez de vivriers dans les maisons et les enfants (14%) souffrent de malnutrition,*
- *nos quelques bas-fonds ne sont pas aménagés pour qu'on y cultive,*
- *beaucoup de maladies et de morts pour les animaux que nous élevons,*

- pas d'encadrement pour les agriculteurs et éleveurs d'animaux,
- manque de matières premières pour la transformation,
- ce sont toujours les outils des anciens temps que nous utilisons et nous faisons toujours et toujours les mêmes produits,
- pas de crédit pour l'évolution des activités,
- mauvais état des pistes et difficultés pour amener les produits agricoles vers les centres ville où ils sont vendus,
- mauvais état des hangars du marché Houndjlo et le manque de magasin de stockage des produits,
- inondation de la ville en saison pluvieuse et impossibilité pour les commerçants de faire leurs activités,
- pas de système de gestion des ordures ménagères, déchets de production et des eaux de ruissellement,
- pas assez d'entretien ni de protection des valeurs culturelles et sites touristiques et la vente des objets des musées, temples et lieux de prières,
- nouvelles techniques, pas connues des artisans,
- nous n'avons pas d'eau potable, ni l'électricité, ni le téléphone dans tous les arrondissements de la commune,
- travaux de lotissements trop longs avec des conflits,
- faible taux de scolarisation et de succès des enfants,
- pas assez d'écoles ni d'enseignants,
- des arrondissements n'ont pas de centres de santé,
- pas assez d'agents de santé qualifiés dans les centres de santé.

### 3- DE QUOI DISPOSONS-NOUS POUR FAIRE FACE À TOUS CES PROBLEMES?

Notre commune a quand même des forces/ potentialités/atouts qui peuvent être utilisées pour régler nos problèmes de développement. Les principaux atouts de la commune sont :

- ville et capitale historique du Bénin avec de nombreux sites (forêts, sources thermale, palais royaux, musées, temples et lieux de culte, galeries d'art, rythmes, etc.) touristiques à valoriser,
- l'effectif de population (73%) vivant du tourisme,
- connaissance des techniques de transformation et beaucoup de produits de spécialités (lio, afitin, huile rouge, etc.),
- position stratégique de ville carrefour avec Bohicon ce qui favorise de nombreux échanges commerciaux avec les départements du Couffo, Mono, Collines, Atlantique, le Nigeria et le Togo,
- beaucoup de formatrices et de commerçants (45%) de la population,
- beaucoup d'artisans (17% de la population) dans divers domaines avec la connaissance des techniques,
- l'existence d'un centre de formation des artisans et la bonne organisation des artisans,
- l'effectif des producteurs agricole (11% de la population) et l'existence des terres encore fertiles et favorables à l'agriculture dans les arrondissements de Détohou et Agbokpa,
- chef lieu du département avec plusieurs services administratifs départementaux.

## *4 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT*

*A voir tout ce dont nous disposons, nos problèmes ne peuvent plus nous faire peur. Nous pouvons faire avancer notre commune. C'est pourquoi, nous avons dit que nous allons travailler pendant les cinq prochaines années pour rendre propre la commune d'Abomey et améliorer la vie des population en permettant que chacun gagne plus d'argent de son activité et va plus facilement aux centres de santé quand il est malade et envoie facilement ses enfants dans des écoles bien équipées avec des enseignants qualifiés.*

### *4.1. Domaine économique*

#### *4.1.1 Culture et Tourisme*

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *la reconstruction des palais, marchés, temples et places culturelles, cultuelles et naturelles,*
- *l'organisation d'un festival annuel du Danxomè,*
- *l'aide à l'amélioration des hôtels.*

#### *4.1.2 Commerce et transport*

- *Les actions retenues ici sont :*
- *la reconstruction et l'équipement des anciens marchés de la commune*
- *la construction de nouveaux marchés*
- *la réparation des pistes et voies de la commune,*
- *la réparation de la gare routière*
- *l'aide à une bonne organisation des commerçants et aux syndicats de transporteurs*
- *la recherche des structures de crédits aux commerçants*

- *encourager et faire connaître les produits tels que afitin, lio, huile de palme, volaille et fromage*

#### *4.1.3 Agriculture*

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *l'aide à l'amélioration de la fertilité et au développement de la production agricole*
- *l'aide à l'encadrement, l'accès aux intrants et à l'organisation des producteurs*
- *l'installation des retenues d'eau, zones de pâturage des animaux et de cultures dans les arrondissements d'Agbokpa et Détohou*
- *L'aide au développement de petites et moyennes entreprises agricoles et transformation des produits agricoles.*

#### *4.1.4 Artisanat*

*Les actions retenues ici sont :*

- *l'aide au développement et à la promotion des produits artisanaux d'Abomey,*
- *faciliter l'accès des artisans aux matières premières,*
- *l'aide à l'installation des structures d'appui technique, organisationnel et financier pour les artisans*
- *faciliter les investissements industriels.*

### *4.2. Domaine Social*

#### *4.2.1 Assainissement - Hygiène et Aménagement du territoire*

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *la finalisation des lotissements dans Abomey,*

- le développement et la mise en place d'un dispositif de ramassage des ordures et déchets,
- la réalisation d'un Plan Directeur d'Urbanisation,
- l'installation et l'aménagement des zones résidentielle, commerciale, industrielle et administrative.

#### **4.2.2 Eau - Electricité et Téléphone**

*Les actions retenues ici sont :*

- Installation de forages dans les arrondissements périphériques,
- L'extension des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone au moins à tous les chefs lieux d'arrondissements et zones loties,
- Promotion de la téléphonie rurale dans les arrondissements périphériques.

#### **4.2.3 Education Primaire**

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- la construction d'écoles et de salles de classes, de cantines, citernes, latrines, bibliothèques dans les écoles
- la promotion de la scolarisation des filles,
- Le renforcement des capacités et la redynamisation des APE.

#### **4.2.4 Alphabétisation**

*Les actions retenues ici sont :*

- la construction des centres d'alphabétisation et d'animation,
- le recrutement de maîtres alphabétiseurs.

#### **4.2.5 Santé et Protection sociale**

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- la construction et l'équipement des Unités Villageoises de Santé et de Centres de Santé d'arrondissements,
- l'aide à la dotation des centres de santé en médicaments génériques,
- L'aide au renforcement des capacités des associations d'acteurs (COGEA, COGEC, Association des tradi-praticiens, etc.),
- La participation à l'installation des mutuelles de santé et caisses de sécurité sociale,
- La sensibilisation de la population sur les IST-SIDA et la prise en charge des orphelins du SIDA et des démunis.

#### **4.2.6 Jeunesse - Loisirs et Sports**

*Les actions retenues ici sont :*

- la construction et l'équipement de terrains de sports et centres de loisirs,
- La promotion des activités sportives et de loisirs dans la commune
- L'aide à l'organisation des jeunes de la commune.

#### **4.2.7 Sécurité**

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- L'installation des brigades civiles,
- le renforcement des activités de sécurité des brigades civiles sous la responsabilité des forces de sécurité publique,
- l'installation des lampadaires sur les routes, pistes de dessertes et places publiques,
- négocier l'installation des brigades de gendarmerie et commissariat dans les zones propices.

#### 4.2.8 Impôts et administration locale

Les actions retenues ici sont :

- la collecte et la gestion des taxes et impôts de la commune,
- le financement et la réalisation du RFU,
- la sensibilisation des populations pour le paiement des taxes, patentes et impôts
- construction et équipement des bureaux d'arrondissements et de la Mairie de la Commune.

#### 5 - COMMENT FAIRE POUR REALISER TOUTES CES ACTIONS ?

- Tu sais « habille-toi et on ira au marché, est une question d'argent ». Ainsi, toutes ces actions coûtent au total près de quatorze (14) milliards FCFA.
- Où allons-nous trouver tout cet argent ?
- Il y a les partenaires au développement, l'Etat, etc.
- Oui les Partenaires au développement, d'accord ; l'Etat, peut être ; mais il y a d'abord nous-mêmes fils et filles d'Abomey.
- Donc tous les fils et filles d'Abomey, partout où vous êtes, mobilisons-nous pour participer à la réalisation des actions de développement de notre Commune pour son évolution.

## Commune d'Abomey

# Plan Communal de Développement 2004 - 2008

## Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement  
et le Développement Economique et Social

## Equipe Communale

L'ensemble du territoire de la Commune d'Abomey est dirigé par un Conseil Communal de 17 membres (dont le Maire et ses 2 adjoints et 7 CA) élus et installés en février 2003.

<b>Nom</b>	<b>Qualification professionnelle</b>	<b>Fonction</b>
AHANHANZO GLELE O. Blaise	Diplômé en relation économique internationale	Maire
ADJAKIDJE Antoine	Professeur certifié d'histoire et Géographie	1 <sup>er</sup> Adjoint
KOULO André	Ingénieur géomètre	2 <sup>ème</sup> Adjoint
ADIMOU H. Séraphin	Instituteur	CA Vidolé
KAKAI Achille	Opérateur économique	CA Djègbé
ATINDEBAKOU K. Kincar	Instituteur à la retraite - opérateur économique	CA Hounli
ANATOHON S. Antoine	Enseignant à la retraite	CA Agbokpa
DENADI Christophe	Professeur certifié de lettre	CA Zounzonmè
AZON Antoine	Médecin	CA Détohou
AVADRA Jonas	Commerçant	CA Sèhoun

CODJIA J. Claude	Ingénieur agronome	Pdt Commission Affaires Economiques et financières
KPOMALEGNI Magloire	Exploitant agricole	Pdt Com. Affaires sociales et culturelles
AKODJI Nicaise	Professeur au Collège à la retraite	Pdt Com. Habitat Hydraulique et Infrastructures
AGBOWAÏ Charles	Instituteur à la retraite	Pdt Com. Affaires Dominicales
AGNAN Bathélémy	Ingénieur en télécommunication	Conseiller
AGONGLO Elisabeth	Opératrice économique	Conseillère
CHIDIKOFAN Servais	Administrateur des finances	Conseiller